

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le 23 décembre 2025

DENGUE

Le virus circule, soyons tous vigilants pour limiter sa propagation

Depuis plusieurs semaines, les indicateurs épidémiologiques produits par Santé publique France (SpF) mettent en évidence la recrudescence du virus de la dengue sur l'ensemble du territoire. A ce jour, en moyenne, **une trentaine de cas ont été confirmés par semaine** en Martinique.

Augmentation des cas de dengue : activation de la phase 2 du PSAGE¹

Au regard de la circulation active du virus, l'ARS a relevé le niveau de surveillance et de vigilance, à savoir un suivi de « *foyers isolés ou foyers sans liens épidémiologiques* ». Ce changement de phase appelle à un renforcement des mesures de lutte contre le moustique *Aedes aegypti*, vecteur de la dengue.

En conséquence, des mesures préventives sont mises en place comme :

- Le suivi renforcé des zones de foyers en lien avec le service en charge de la démoustication (CEDRE) ;
- Le renforcement de la surveillance épidémiologique et des actions de lutte anti vectorielle ;
- La sensibilisation et l'information à destination des professionnels de santé ;
- La mise en place d'une coordination inter-institutionnelle pour un suivi partagé et coordonné des acteurs locaux.

La situation actuelle de la dengue en Martinique n'est pas considérée comme épidémique, mais elle nécessite une vigilance renforcée de tous les acteurs et de la population.

Restons vigilants et agissons

En cette période de recrudescence où les conditions météorologiques sont favorables à la prolifération des moustiques, l'ARS rappelle l'**importance des gestes préventifs pour se protéger et limiter la prolifération des moustiques vecteurs**. Pour cela :

- **Éliminez les gîtes larvaires** : Videz les récipients d'eau stagnante et nettoyez régulièrement les abords des habitations.
- **Protégez-vous des piqûres de moustiques** : Utilisez des répulsifs, portez des vêtements couvrants et évitez les zones où les moustiques sont présents.
- **Consultez votre médecin traitant** : En cas de symptômes évocateurs (fièvre, douleurs articulaires et musculaires), consultez votre médecin ouappelez le 15.

En cas de diagnostic positif à la dengue, les équipes de démoustication pourront être amenées à vous contacter afin de mettre en place des actions ciblées autour de votre domicile. Ces interventions sont essentielles pour limiter la propagation du virus. Merci par avance de leur résERVER le meilleur accueil possible et de faciliter leur accès aux zones à traiter.

¹ Programme de surveillance, d'alerte et de gestion des épidémies de dengue

Contact presse :

Mission communication ARS : ars-martinique-communication@ars.sante.fr – 0696 23 68 63